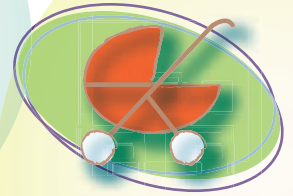


La G

AZETTE

DÈS

POUSSETTES



JOURNAL DES ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES DE QUIMPER

Trimestriel sept./nov. 07- Numéro 1



ÉDITO

La gazette des poussettes ? Pour vous les assmats, pour nous le RAM. A raison d'une fois par trimestre, nous allons échanger et communiquer. Alors sortons ensemble de nos poussettes : nos idées, notre savoir faire, nos recettes, nos avis, nos apports pratiques, juridiques, théoriques et poussons-les vers celles qui sont plus isolées ou celles qui n'osent pas. Et c'est ensemble que nous accueillerons et accompagnerons au mieux l'enfant. Pour information vous êtes 252 assistantes maternelles sur la ville de Quimper, en activité à savoir : 54 (21 %) sur les quartiers Penhars, Corniguel, Terre Noire ; 93 (37 %) sur les quartiers Kerfeunteun, Moulin Vert, centre-ville ; 105 (42 %) sur le quartier d'Ergué-Armel.

Dans ce numéro de rentrée, l'équipe de rédaction met l'accent sur la période d'adaptation chez l'assistante maternelle. Une collègue nous fait part de son vécu. Vous trouverez aussi le bilan de l'atelier du *jardin des lutins* après 6 mois d'activité ...

Septembre est aussi le mois des nouveaux contrats, la gazette peut vous aider à mieux comprendre la mensualisation, les congés payés. C'est l'automne, chantons les champignons, cuisinons le potiron et racontons de belles histoires...

ZOOM SUR ...

BILAN DE L'ATELIER DES JARDINS DES LUTINS APRÈS 6 MOIS D'ACTIVITÉ

Cet atelier animé par Sophie, éducatrice et animatrice au relais, a démarré en janvier 2007 à la halte garderie *Le jardins des lutins* d'Ergué-Armel.

La fréquence des séances est d'une à deux fois par mois. Durant une heure, Sophie et les assistantes maternelles proposent un moment de jeux libres aux enfants, et différents ateliers tels que : pâte à modeler, peinture, gommettes... ou jeux d'extérieur suivant la météo. Les enfants de tous âges peuvent participer à cette rencontre : les tout-petits et les plus grands évoluent dans un espace conçu et adapté à leurs besoins.

Ce regroupement semble plaire tout autant aux enfants qu'aux assistantes maternelles :

« Ce temps de rencontre plait énormément à Lisa, Mathéo et Diego. C'est aussi avec plaisir que je me rends à chaque atelier proposé. Il permet aux enfants participer de à des activités ludiques en compagnie d'autres petits copains »

Christine.

« ...une heure de détente, de convivialité qui me permet de sortir du quotidien et de discuter de mon travail ».

Corine.



Bonne lecture à toutes et souhaitons longue vie à la gazette...

Le Relais Parents Assistantes Maternelles

L'ADAPTATION OU COMMENT LE JEU INVITE AUSSI À LA RENCONTRE.

L'été prend fin, il est temps de retrouver son environnement de travail, au retour des vacances c'est la reprise de contact avec les enfants qui restent, mais aussi avec ceux qui vont arriver.

Cette période est pour vous, assistantes maternelles, le moment des adaptations, moment que l'on appréhende souvent, comment vais-je m'entendre avec cette famille, comment va être l'enfant ? Va-t-il se plaire chez moi ? Outre l'importance des transmissions sur les habitudes du bébé : sommeil, alimentation, phases d'éveil... Une rencontre doit s'opérer entre l'assistante maternelle et l'enfant. Alors pourquoi ne pas utiliser le jeu pour entrer en relation, le jeu comme médiateur qui viendrait se placer entre l'enfant et l'assistante maternelle pour apprendre à se connaître, à éprouver du plaisir autour d'un moment partagé ensemble.

Il existe une réceptivité au jeu de l'autre, ce peut être des chansons, comptines, jeux de doigts, mais aussi la présentation d'objets insolites comme des instruments de musique (maracas, bâton de pluie...) avec des sonorités nouvelles qui vont capter l'attention du bébé et lui donner envie d'entrer en contact.

L'adaptation sert à mettre en confiance parents et enfants. Lorsque le parent est en confiance, il peut plus facilement se séparer et confier son enfant, d'où l'importance du temps d'échange passé ensemble avant la première séparation effective. Lorsque l'enfant sent son parent confiant, il peut lui aussi s'ouvrir et accepter que cette nouvelle personne investisse sa vie. Le jeu peut aider à entrer en contact, montrer que l'on peut être attentif à l'égard de l'enfant et le comprendre dans les besoins qu'il exprime, ce qui par effet de boomerang rassure le parent sur la qualité professionnelle de l'assistante maternelle.

Extrait de l'article *L'adaptation ou comment le jeu...* Assistantes maternelles magazine n°27 (sept 2006).

TÉMOIGNAGE D'UNE COLLÈGUE

C'est un petit garçon de 22 mois qui est arrivé un matin d'avril à la maison. Il venait rejoindre les deux autres enfants que j'avais déjà en garde.

Martin, est un enfant unique et était le seul enfant chez son ancienne assistante maternelle partie en congé maternité. Il n'a pas l'habitude de fréquenter d'autres enfants et semble craintif.

Durant les premiers jours, il jouait dans son coin et refusait tout échange avec les autres enfants. Lors des activités proposées par le RAM, il se mettait dans un coin recroquevillé, pleurait ou venait près de moi mettre sa tête sur mon ventre. Un petit mot où un câlin lui redonnaient confiance. Petit à petit, il s'est ouvert aux autres.

Les jeux à la maison et les promenades dans la campagne ont soudés les trois bambins.

Martin a apprivoisé ma maison grâce aux jeux. Il aura fallu 1 mois de jeux, de discussion et d'échanges pour réussir son adaptation.

Aujourd'hui, chez moi il est très à l'aise. Aux ateliers, il commence à se sentir bien, il n'a plus de gros chagrins. Il échange petit à petit avec les autres enfants.



BIENVENUE AU PAYS MAGIQUE DES LIVRES

BÉBÉS CHOUETTES

Martin Wadell et Patrick Benson
Editions Kaleïdoscope 11 €

C'est l'histoire de Sarah, Rémy et Lou, trois bébés chouettes, qui attendent le retour de leur maman. Ils s'interrogent : « où peut-elle bien être ? », ils s'inquiètent. Et bien sûr, elle est finalement de retour. Un grand classique pour aborder la question de la séparation.



UNE JOURNÉE LOIN DE MAMAN

Didier Dufresne, Armelle Modérée
Mango jeunesse, coll. *Les grands jours d'Apolline*, 6,50 €

Pour la 1^{re} fois, Apolline est gardée par Cécile, une amie de sa maman. Mais elle n'est ni de bonne volonté pour y aller, ni très coopérative pour passer le temps. Heureusement, Cécile a une surprise pour Apolline, tellement captivante qu'elle ne veut plus partir !



VOTRE COIN LECTURE

Profession nounou, S. Bassilana
Edition Eres, collection Mille un bébés, éd. 2005.

• Dispo au relais.

Le bébés et les ruptures, Collectif,
• Editions Albin Michel, éd. 2003. Dispo au relais.

La séparation, Collectif
Editions Eres, Collection La lettre du Grape, éd. 2006.
Dispo au relais.

INFOS PRATIQUES

RAPPELS : LA MENSUALISATION

Afin de garantir aux assistantes maternelles un salaire régulier quelque soit le nombre d'heures d'accueil par semaine et le nombre de semaines d'accueil dans l'année, le salaire de base est désormais obligatoirement mensualisé. Ce salaire de base peut, à la fin de chaque mois, être majoré (heures d'accueil complémentaires ou supplémentaires) ou minoré (absences justifiées).

La mensualisation se calcule comme suit :

1^{ER} CAS : accueil sur une année complète (52 semaines y compris les congés payés du salarié)

• Salaire mensuel de base =

$$\frac{\text{salaire horaire} \times \text{nombre d'heures par semaine} \times 52}{12}$$

Ce salaire est versé tous les mois y compris en période de congés sous réserve des droits acquis au cours de la période de référence. En cas de congés sans solde, ou d'absence ce salaire de base peut être diminué. Dans cette formule, le paiement des congés est inclus.

2^E CAS : accueil sur une année incomplète (semaines programmées hors congés annuels du salarié)

• Salaire mensuel de base =

$$\frac{\text{salaire horaire} \times \text{nombre d'heures par semaine} \times \text{nombre de semaines programmées dans l'année}}{12}$$

Ex : Les parents de Mathieu ont 5 semaines de congés et 3 semaines de RTT, il sera donc accueilli 44 semaines dans l'année. Le salaire horaire net de l'assmat. est 2,60 €, et Mathieu est accueilli 40 heures par semaine, la mensualisation se calcule ainsi :

$$\frac{2,60 \text{ €} \times 40 \text{ h} \times 44}{12} = 381,33 \text{ € de salaire versé}$$

chaque mois y compris pendant les congés.

SENS EN ÉVEIL

Voici l'automne : le temps est venu de rester au chaud à la maison en dégustant une bonne soupe au potiron ! A l'automne, quel plaisir de courir dans les feuilles, ou de « ramasser des champignons ».

J'AI RAMASSÉ DES CHAMPIGNONS

J'ai ramassé des champignons

Des blancs des bleus et des oranges

J'ai ramassé des champignons qui poussaient sur le frais gazon

Des tout petits, des gros, des minces et des géants

Je les ai mis dans mon panier, les blancs, les bleus et les oranges,

Je les ai mis dans mon panier et puis je les ai emportés

Des tout petits, des gros, des minces et des géants

C'est défendu de les manger, les blancs, les bleus et les oranges

C'est défendu de les manger alors je les ai replantés

Les tout petits, des gros, des minces et des géants...



Dans cette formule, le paiement des congés se rajoute à ce salaire de base, selon les modalités de la convention collective.

LES CONGÉS PAYÉS

La période d'acquisition des congés se calcule du 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours, appelée période de référence.

LE CALCUL DES CONGÉS ACQUIS

En année complète, le salarié acquiert 2,5 jours ouvrables par mois de travail ; en année incomplète, le salarié acquiert 2,5 jours ouvrables pour 4 semaines travaillées.

Le calcul de la rémunération des congés : la rémunération brute des congés payés (CP) est égale, au plus favorable pour le salarié :

- soit à la rémunération brute que le salarié aurait perçue pour une durée d'accueil égale à celle des congés acquis ;
- soit au 1/10^e de la rémunération brute totale (CP inclus) perçue par le salarié au cours de la période de référence.

LE PAIEMENT DES CONGÉS PAYÉS

En année complète, les CP sont pris en compte dans le calcul de la rémunération mensualisée sur 52 semaines. Les congés sont ainsi rémunérés lorsqu'ils sont pris, et leur rémunération se substitue au salaire de base (sous réserve de leur acquisition).

Le salaire de base est donc maintenu sous réserve des congés acquis, sinon, le salaire est réduit (congés sans solde).

En année incomplète, les CP ne sont pas pris en compte dans le salaire de base. Ils doivent donc être payés en plus, selon les modalités fixées au contrat et qui peuvent être :

- soit en une fois en juin ;
- soit au fur et à mesure de la prise des congés ;
- soit par 12^e chaque mois. Leur rémunération s'ajoute au salaire de base indiqué dans la mensualisation.

INFO SUR L'INDEMNITE D'ENTRETIEN

Suite à la modification du décret paru le 1^{er} juillet 2007, le tarif de l'indemnité d'entretien est fixé :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - journée de moins de 9 heures | 2,65 € minimum |
| - journée de 9 heures | 2,73 € |
| - journée de plus de 9 heures | 2,73 € + (2,73/9) par heure d'accueil à partir de la 10 ^e heure |

IDÉE RECETTE POUR BOUT'CHOU

LA SOUPE DE POTIRON

(à partir de 6 mois)

- 80 g de potiron
- 2 branches de persil
- 1 blanc de poireau
- 3 cuillerées à soupe de lait.

Eplucher le poireau, le laver dans l'eau citronnée ainsi que le persil (feuilles). Supprimer les graines et la partie filandreuse du potiron. Mettre le tout coupé grossièrement dans ½ l d'eau froide. Passer le tout au moulin à légumes. Ajouter le lait et faire cuire encore 12 minutes.



LA PRÉVENTION PASSE PAR L'INFORMATION

Accueillir des jeunes enfants à son domicile n'est pas anodin : **le risque zéro n'existe pas !**

Lors des rencontres de quartiers, vous avez été nombreuses à demander un rappel concernant la formation aux 1^{er} secours.

Le Relais vous propose donc une soirée d'information (apports théoriques et pratiques) :

- jeudi 25 octobre de 20h à 22h
à l'ancienne MPT de Kermoyan, 2 rue du Dauphiné

Pensez à vous inscrire rapidement, le nombre de places est limité.



QUELQUES DATES À RETENIR CALENDRIER

SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE

ERGUÉ-ARMEL

A vous de jouer, les 24 et 25 novembre à la MPT

KERFEUNTEUN

Présentation de la saison Très Tôt Théâtre
Vendredi 21 septembre de 15h à 20h à la MPT

MOULIN VERT

Vide grenier (en plein air), dimanche 7 octobre
à la maison de quartier

PENHARS-KERMOYSAN

- Présentation de la saison Très Tôt Théâtre
Mardi 25 septembre à 18h à la nouvelle MPT
- Trocs et puces (à l'intérieur), dimanche 11 novembre à l'ancienne MPT
- Bibliothèque *Lire en fête* du 10 au 20 octobre, sur le thème du Japon

TERRE-NOIRE

- Bourse aux jouets, mercredi 7 novembre (après midi) au centre « Des Abeilles »
- Animation *Lire en fête* sur le thème du Japon mercredi 17 octobre à 15h30

MAIS AUSSI

- La semaine du goût du 16 au 22 octobre
- La journée nationale des assistantes maternelles le 19 novembre

Si vous souhaitez :

- réagir par rapport à ce premier numéro, donner vos impressions, commentaires, remarques
- qu'un thème particulier soit abordé dans les prochains numéros
- nous faire partager vos idées d'articles, recettes, livres...
- poser des questions
- rejoindre le comité de rédaction
- passer une petite annonce (vendre ou acheter : jeux, matériel de puériculture)

N'hésitez pas à prendre contact avec le RAM :

- par courrier au 6 rue d'Irlande
- par téléphone au 02 98 52 96 77
- ou par courriel à l'adresse suivante
relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr



Dans le prochain numéro à paraître en décembre :

L'IMAGINAIRE DE L'ENFANT NOËL - LA FÊTE

COMITÉ DE RÉDACTION

Les animatrices du relais

Emmanuelle Touzeau,
Chantal Bidon,
Sophie Méchin-Riou,
Véronique Simier

Les assistantes maternelles

Christine Le Derout,
Catherine Le Borgne



Nombre d'exemplaires : 350

Conception : service imprimerie, ville de Quimper

Impression : ATR

Crédits photos : RAM (avec autorisation des parents)

Dépôt légal sept. 07

VILLE DE
QUIMPER

